

## **Entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière** **La Tuque baisse sa taxe foncière résidentielle de 5 %**

**La Tuque, le 20 décembre 2023** – Le budget 2024 de la Ville de La Tuque a été adopté ce soir en assemblées publiques extraordinaires par le conseil d'agglomération et le conseil municipal de La Tuque. Bénéficiant d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 avec une hausse moyenne de 24 % de la valeur des immeubles, La Tuque abaisse son taux de taxe foncière résidentielle de 5 %, pour diminuer l'impact de la hausse des valeurs sur le compte de taxes de ses citoyens. De plus, toutes les taxes de services sont gelées au même niveau que 2023 et la période entre chacun des trois versements de taxes est allongée, afin de donner un peu plus de temps aux citoyens entre les paiements.

Le budget 2024 de la Ville de La Tuque totalise 39,59 M \$, soit 10,82 M \$ pour les compétences d'agglomération et 28,77 M \$ pour les compétences locales. Il s'agit d'une augmentation totale de 4,4 M \$ par rapport au budget de l'an dernier, dont l'écart s'explique entre autre par :

- L'augmentation de la valeur des immeubles imposables qui totalise 250 M \$ avec le dépôt du nouveau rôle.
- Hausse importante de revenus du retour sur le point de TVQ.
- Hausse générale des dépenses, autant au niveau des achats spontanés que des contrats adjugés.
- Signature de la convention collective des cols bleus et cols blancs.
- Paiement anticipé d'un demi-million \$ sur la dette à long terme.
- Hausse considérable des taux d'intérêts sur la dette financée en 2023.

En raison de l'étendue du territoire de la Ville de La Tuque et des nombreuses disparités entre les différents secteurs, certains citoyens recevront un compte de taxes à la baisse, car la valeur de leur immeuble a baissé ou est demeurée stable. Pour tous les citoyens et villégiateurs dont la valeur de l'immeuble est à la hausse dans le nouveau rôle d'évaluation, le compte de taxes 2024 sera plus élevé que celui de 2023.

Le pourcentage de la hausse du compte de taxes varie selon l'ampleur de la hausse de la valeur de l'immeuble auquel il est associé et selon le secteur où il se trouve. À titre d'exemple, une résidence située dans le milieu urbain de La Tuque, dont la valeur était de 192 800 \$ en 2023 et dont la valeur en 2024 est de 245 600 \$, soit une augmentation de sa valeur de 52 800 \$ ou de 27,4 %, verra son compte de taxes augmenter de 490 \$ au total, ce qui représente une augmentation de 13,5 % par rapport à celui de 2023.

La valeur établie par la firme d'évaluateurs agréés Cévimec-BTF pour le nouveau rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 tient compte de la valeur marchande des immeubles dans l'agglomération de La Tuque au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le résultat démontre à quel point le marché immobilier en Haute-Mauricie a été effervescent au cours des dernières

années. Les dirigeants de la Ville de La Tuque attribue deux raisons principales à cette situation : l'augmentation du télétravail, qui a rendu les régions plus attractives et la pénurie de logements. La Tuque demeure l'une des villes où l'accessibilité à la propriété est l'une des plus abordables au Québec.

Conscients que le contexte économique actuel accentue la pression financière sur les familles, les dirigeants de la Ville de La Tuque ont décidé d'ajouter plus de temps entre chacun des paiements du compte de taxes. En 2024, les comptes de taxes seront envoyés par la poste dans la semaine du 5 février. Les dates d'échéance des trois versements seront le 5 avril, le 5 août et le 6 novembre.

Les élus ont également adopté ce soir le plan triennal d'immobilisation pour 2024-2025-2026. Pour l'année 2024, un effort important de priorisation a été fait par les élus pour réduire le nombre de projets suggérés par l'administration municipale. Le conseil municipal a décidé de reporter certains travaux, dont le plus important est celui de la réfection de la rue Commerciale qui n'aura pas lieu l'été prochain.

Les investissements prévus en 2024 au plan triennal d'immobilisation totalise 7,4 M \$. De cette somme, 3,69 M \$ s'ajouteront à la dette à long terme et le reste par d'autres sources de financement. Parmi les travaux prévus au plan triennal d'immobilisation 2024, il y a : du pavage de rues, des investissements dans les chemins ruraux, le renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égout, la sonorisation au Colisée Denis-Morel, divers aménagements dans les parcs et à Ski La Tuque, des investissements dans les bâtiments municipaux, la reconstruction de trois structures directionnelles sur la route 155, ainsi que l'achat de machinerie et d'équipements.

En ce qui concerne les principaux enjeux auxquels la Ville de La Tuque aura à faire face en 2024, les plus importants sont :

1. De poursuivre les efforts de contrôle des coûts. Un effort important sera consenti pour améliorer la gestion des actifs pour faire plus avec le même budget.
2. L'implantation de la collecte des matières putrescibles (bacs bruns).
3. Investissement dans l'amélioration des rues du secteur urbain, notamment le boulevard Ducharme.

En ce qui concerne l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière, cette opération qui a lieu tous les trois ans dans toutes les villes du Québec, est indépendante de la municipalité. Pour aider les citoyens à mieux comprendre ce processus, les évaluateurs agréés de la firme Cévimec-BTF seront à La Tuque pour participer à une soirée d'information qui aura lieu le jeudi 25 janvier en soirée au centre social municipal. Cette rencontre sera diffusée en direct sur le compte YouTube de la municipalité. D'ici là, les citoyens qui veulent avoir plus d'information à ce sujet peuvent consulter la page [Rôle d'évaluation](#) sur le site Web de la Ville de La Tuque.

## CITATIONS

« Avec l'inflation qui nous touche fortement au niveau des dépenses, comme c'est le cas pour nos citoyens, ainsi que le dépôt du nouveau rôle d'évaluation qui entraîne une hausse importante de la valeur des immeubles, il fallait trouver un juste équilibre entre la capacité de payer des citoyens, le maintien des services essentiels et les investissements qu'il faut faire dans nos infrastructures. Je pense que nous avons atteint cet objectif avec ce budget 2024. C'est le fruit du travail de toute l'équipe municipale et des élus. C'est un budget réaliste dans le contexte économique actuel, qui respecte les orientations qu'on s'est données. »

- *Luc Martel, président du conseil d'agglomération et maire de La Tuque*

« Conscients de l'impact négatif qu'a l'inflation sur tous nos concitoyens et concitoyennes, le budget de dépenses annuelles, ainsi que le plan triennal d'immobilisation, furent épurés afin de limiter l'augmentation du compte de taxes, tout en assurant le niveau de service exigé par la population. Cette réalité nous a contraint à remettre, voir abandonner, certains projets de façon à limiter l'effet de l'explosion des coûts. Ce budget est le fruit d'un effort rigoureux de planification qui tient compte de tous les défis que nous avons à relever. »

- *Pierre Pacarar, directeur général*

« Ce budget est marqué par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Nous avons une hausse moyenne d'environ 24 % dans le secteur résidentiel, autant du côté urbain qu'en villégiature, ce qui est une bonne nouvelle, car pour la majorité des gens, leur maison est l'actif le plus élevé qu'ils possèdent dans leur bilan personnel. C'est donc important que cet actif prenne de la valeur et qu'il soit représentatif du marché. Cette hausse, qui est basée sur les transactions réelles sur le territoire, démontre que l'économie latuquoise est en mouvement et assure une pérennité à notre belle région, ainsi qu'aux différents services offerts à la population. »

- *Christine Gervais, directrice des finances et trésorière*

-30-

Source :  
Hélène Langlais, chef de service aux communications  
Ville de La Tuque  
819 523-8200, poste 2112  
[hlanglais@ville.latuque.qc.ca](mailto:hlanglais@ville.latuque.qc.ca)